

Mai à vélo c'est déjà demain !

Le mois du vélo débute dès samedi pour deux mois de festivités consacrées à tous les genres, usages et styles de vélos.

Annoncée en juin dernier pour célébrer l'enthousiasme pour le vélo à la sortie du premier confinement et inscrire un événement récurrent dans le calendrier, la première édition s'étire sur les mois de mai et juin avec **plus de 700 événements**.

Présidé par le Club, Mai à vélo emmène sur son porte-bagage deux ministères et onze institutions majeures du monde du vélo. Un véritable consensus !

Il est toujours possible d'inscrire sa manifestation sur le calendrier national [ici](#)

Les scoops du plan d'action climat

Le Plan d'action climat, publié le 25 avril par le ministère de la Transition écologique détaille trois points sur les mobilités actives sur les trente-deux relatifs au transport. Le document annonce de belles nouvelles !

La première est l'annonce d'une **quatrième édition de l'appel à projet du Fonds mobilités actives au printemps**, un dispositif qui permet de financer des infrastructures sur tout le territoire et qui a déjà été bien consommé depuis sa création en 2018.

La seconde, est peut-être un **retour à l'esprit de la loi pour le Forfait mobilités durables (FMD)**. "*Grâce au forfait mobilités durables, les employeurs privés et publics peuvent verser jusqu'à 500 € par an, exonérés d'impôts et charges sociales, à leurs salariés qui se déplacent à vélo, en covoiturage ou autres services de mobilité partagée définis par décret, sur leurs trajets domicile-travail*", peut-on lire dans le descriptif de ce point.

Nous y voyons une **volonté d'aligner les régimes du public et du privé**, une demande récurrente du Club depuis le vote de la loi d'orientation des mobilités (LOM). Nous avons à nouveau défendu ce point devant la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat, lors de notre audition pour le projet de loi Climat et résilience, mardi 27 avril, avec la Fub et Vélo et territoires.

Premier ministre à avoir publié sa feuille de route pour le Climat à la demande du Premier ministre, le ministère de la Transition écologique précise la « *planification et le suivi* » de ses actions dans ce [document](#).

Participez au futur Observatoire de la mobilité des modes actifs (OBSMA) !

Le questionnaire à destination des territoires vise à connaître les actions mises en place par les collectivités dans le suivi de leur politique cyclable et piétonne, notamment en termes de comptages par vidéo.

Les résultats serviront à l'**élaboration du cahier des charges d'un futur Observatoire de la mobilité des modes actifs (OBSMMA)**. Cet observatoire se fonde sur des enquêtes (enquêtes certifiées Cerema, recensement de la population...) et le comptage des usagers. Son objectif ? **Mesurer les évolutions des flux** sur un échantillon de lieux d'usage des modes actifs.

Cet Observatoire est initié par l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), réalisé par le Cerema, en collaboration avec le Club des villes et territoires cyclables et Vélo & Territoires.

Le court [questionnaire](#) destiné aux territoires

Gens

Henk Swarttouw, ancien diplomate néerlandais a été élu **président de European Cyclists' Federation (ECF)** pour les trois prochaines années, lors de l'assemblée générale du 23 avril dernier. Ce défenseur du cyclisme succède à Christophe Najdovski, adjoint au maire de Paris et membre d'honneur du Club des villes et territoires cyclables, à la tête de l'influente organisation cycliste européenne

Le nouveau magazine Ville & vélo en ligne

Disponible en téléchargement dans l'[espace adhérent](#) du site et adressé en version imprimée, le tout dernier magazine *Ville & Vélo* dévoile : un **dossier sur la marche** et sa place dans les mobilités actives ; **une interview exclusive de la ministre des Sports Roxana Maracineanu** sur la mise en œuvre du Savoir rouler à vélo ; la tendance à la **relocalisation de l'industrie du cycle** ; les plans vélos des villes d'**Aix-en-Provence** et de **Lorient**.

L'espace mobilités actives du congrès du Club voit rose

Le **congrès du club** et le salon professionnel de l'Espace mobilités actives se préparent pour la réception de **6000 visiteurs et 300 congressistes, du 28 au 30 septembre prochain à Toulouse.**

Les acteurs de l'écosystème du vélo se positionnent déjà sur le salon professionnel, situé au cœur de l'espace mobilités actives des Rencontres nationales du transport public. Parmi les premiers exposants déclarés, certains promettent nouveautés et surprises. Citons : Abri plus, Altinnova, Arcade cycles, Cycleurope, Éco-compteur, Écovelo, Indigo weel.

Un programme d'ateliers, de séminaires, tables rondes et visites organisés par le Club sera prochainement disponible.

Bienvenue au Club !

Deux nouvelles villes viennent de rejoindre le réseau du Club : **Lannion**, ville des Côtes-d'Armor de 49 239 habitants et **Mitry-Mory**, ville de Seine-et-Marne de 20353 habitants.

Emploi et stage

> **La communauté d'agglomération Pays Basque recrute un.e chargé.e de mission gestion des services de mobilités actives et partagées (H/F)**, pour la direction des services de Mobilités. Emploi de catégorie A (cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux), permanent, à temps complet.

> **La ville de Nanterre (92) propose un stage d'assistant.e d'étude vélo, du 31 mai à la fin juillet**, au sein de la direction de l'infrastructure. Les missions principales concernent le recensement et le développement de l'offre de stationnement-vélo, l'amélioration du plan directeur cyclable.

Contact : maxime.cantrel@mairie-nanterre.fr

À l'agenda la semaine prochaine

Vendredi 7 mai, de 10h à 11h, webinaire de présentation de l'**appel à projets lancé le 3 mars dernier par l'Ademe : développer le système vélo dans les territoires (programme AVELO2)**. Destiné aux territoires peu denses, aux communes multi polarisées et périphéries des agglomérations, le programme accompagne les territoires dans la définition et l'animation de leur politique cyclable.

Inscription [ici](#)

Jeudi 20 mai, de 9h30 à 12h30 - Les politiques vélo : leçons de la crise sanitaire et perspectives.

Un webinaire organisé par le Club des villes et territoires cyclables avec l'association des maires de France (AMF) et l'association AGIR transport.

Programme à retrouver [ici](#)

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org

